



MAIRIE de
CADALEN
81600

Téléphone : 05 63 33 01 44
Fax : 05.63.81.53.97
Email : cadalen.mairie@orange.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET 2018

Commune de CADALEN : Commune rurale du Tarn dont la population totale au 1^{er} janvier 2018 est de 1537 habitants (Source INSEE) contre 1530 au 1^{er} janvier 2017.

I – Cadre général du budget

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2018 a été voté le 12 avril 2018 par le conseil municipal avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui porte les projets concernant le patrimoine de la commune (amélioration, réhabilitation, construction de bâtiments ou d'équipements publics, réfection de la voirie...)

II – La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

La fusion au 1^{er} janvier 2017 des communautés de communes de Tarn & Dadou, du Rabastinois et Vère-Grésigne Pays Salvagnacois en Communauté d'Agglomération « Gaillac-Graulhet » a eu pour conséquence le transfert des compétences « Scolaire, Péri-scolaire » et « Voirie » (hors agglomération). Comme en 2017, cela vient modifier sur le budget 2018 les dépenses et recettes de fonctionnement du budget communal notamment :

- La commune ne perçoit plus le produit de la facturation des repas, celui-ci est encaissé par la communauté d'agglomération,
- La commune a décidé, par délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2017, du renouvellement pour un an à compter du 1^{er} janvier 2018 de la convention signée avec la Communauté d'agglomération pour la gestion des équipements et services scolaire et péri-scolaire. Ainsi, la Commune de Cadalen sur l'année 2018 continuera à payer les charges de fonctionnement liées à la compétence « Scolaire Péri-scolaire ». La communauté d'agglomération procèdera sur présentation des justificatifs au remboursement de ces charges de fonctionnement. La recette correspondante, sur la base du remboursement 2017, a été inscrite au compte budgétaire 70876 « Remboursement par le GFP ».
- La commune versera à la Communauté d'agglomération une attribution de compensation en fonctionnement de 248 756 € au titre du transfert de la compétence « Scolaire, Péri-scolaire », le montant de l'attribution de compensation de fonctionnement au titre de la compétence « Voirie » a été au moment du vote du budget évalué à 3 244 €. En cas de besoin, celui-ci sera rectifié ultérieurement par décision modificative.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (poids public, locations de salles communales....), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses participations.

Pour 2018, elles représentent **1 407 832.70 €** (dont reprise du résultat reporté 2017 de 344 964.77 €) contre **1 429 722.85 €** (BP + DM) voté en 2017 (dont 296 945.85 € d'excédent de fonctionnement 2016 reporté)

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2018 représentent **1 407 832.70 €** contre **1 429 722.85 €** (BP + DM) voté en 2017.

En 2018, les charges de personnel ont été votées pour un montant de 313 000 € (Chapitre 012). A noter le départ en retraite d'un agent.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement (Présentation par chapitres)

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Montant voté
011	Charges à caractère général	266 750.00
012	Charges de personnel	313 000.00
014	Atténuation de produits	252 700.00
65	Autres charges de gestion courante	427 404.80
	Total des dépenses de gestion courante	1 259 854.80
66	Charges financières	1 550.00
67	Charges exceptionnelles	3 000.00
022	Dépenses imprévues	20 000.00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 284 404.80
023	Virement à la section d'investissement	110 700.00
042	Opération d'ordre entre section	12 727.90
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 407 832.70

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Montant Voté
013	Atténuations de charges	13 000.00
70	Produits des services	160 400.00
73	Impôts et taxes	369 490.00
74	Dotations et participations	452 831.00
75	Autres produits gestion courante	60 500.00
	Total des recettes de gestion courante –	1 056 221.00
78	Reprise sur amortis. et provisions	2 646.93
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 058 867.93
042	Opérations d'ordre entre section	4 000.00
	TOTAL	1 062 867.93
002	Résultat reporté	344 964.77
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 407 832.70

Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement : **119 427.90 €**

c) La fiscalité

Le Conseil Municipal a procédé au vote des taux des taxes locales pour 2018 en séance du 12 avril 2018. Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux de 2017.

Ainsi, les taux des impôts locaux pour 2018 concernant les ménages sont fixés à :

- Taxe d'habitation : 10,70%
- Taxe foncière bâti : 18,21 %
- Taxe foncière non bâti : 54,00 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 360 490 €.

d) Les dotations de l'Etat

- Dotation Forfaitaire : 183 183.00 € contre 182 493.00 € encaissé en 2017
- Dotation de solidarité rurale : 188 860.00 € contre 174 537.00 € encaissé en 2017
- Dotation nationale de péréquation : 44 821.00 € contre 38 873.00 € encaissé en 2017.

III – La section d'investissement

a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicule, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Seules les subventions notifiées ont été inscrites au budget 2018.

A noter : Les dépenses d'investissement relatives aux deux compétences transférées sont désormais supportées par le budget de l'agglomération.

En ce qui concerne la compétence « voirie », la commune verse à la Communauté d'agglomération une

attribution de compensation d'investissement évaluée pour l'exercice 2018 à 35 000 € auxquels s'ajoute la somme de 8 295.00 € correspondant aux restes à réaliser de l'attribution compensation 2017.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement (Présentation par chapitres)

Sur le budget 2018, sont repris en section d'investissement les dépenses et les recettes restant à réaliser au 31.12.2017

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Restes à Réaliser 2017	Propositions nouvelles	Total
204	Subventions d'équipement versées	8 295.00	35 000.00	43 295.00
	Total des opérations d'équipement	70 064.00	186 395.00	256 459.00
	Total des dépenses d'équipement	78 359.00	221 395.00	299 754.00
16	Remboursement d'emprunts	600.00	47 300.00	47 900.00
	Total des dépenses financières	600.00	47 300.00	47 900.00
	Total des dépenses réelles d'investissement	78 959.00	268 695.00	347.654.00
040	Opérations d'ordre entre sections	0.00	4 000.00	4 000.00
	TOTAL	78 959.00	272 695.00	351 654.00
001	Solde d'exécution négatif reporté			34 611.81
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			386 265.81

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Restes à Réaliser 2017	Propositions nouvelles	Total
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 031.00	19 760.66	23 791.66
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		98 006.44	98 006.44
	Total des recettes d'équipement	4 031.00	117 767.10	121 798.10
10	Dotations Fonds Divers Réserves (Hors 1068)		30 100.00	30 100.00
1068	Excédents de fonctionnement		109 539.81	109 539.81
165	Dépôts & cautionnements reçus		1200.00	1200.00
024	Produits des cessions		200.00	200.00
	Total des recettes financières		141 039.81	141 039.81
	Total des recettes réelles d'investissement	4 031.00	258 806.91	262 837.91
021	Virement de la section de fonctionnement		110 700.00	110 700.00
040	Opérations d'ordre entre sections		12 727.90	12 727.90
	Total des recettes d'ordre d'investissement		123 427.90	123 427.90
	TOTAL	4 031.00	382 234.81	386 265.81
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			386 265.81

Autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement : **119 427.90 €**

c) Les principaux projets de l'année 2018 sont les suivants :

- voirie du bourg,
- agrandissement du cimetière de Cadalen,
- Ad'AP – Accessibilité (1^{ère} et 2^{ème} tranche)
- travaux bâtiments communaux (logement – salle de sports – salles sous-sol de la salle des fêtes...),
- traverse du village,
- acquisition de mobilier et matériel,
- étude (vieille église),
- participation à l'extension de réseau (électricité) pour la construction de la micro-crèche

- médiathèque par la communauté d'agglomération....
- Maison de santé,
- Participation versée au SDET pour éclairage de l'arrêt de bus sur la RD 964,
- Aménagement du terrain « route de gaillac » (sous le groupe scolaire) : enfouissement du réseau télécom, canalisation des eaux pluviales, amélioration de l'accès au parking...

d) Les subventions d'investissement prévues :

- Des demandes de subventions ont été adressées à l'Etat (DETR), au Département (F.D.T.),

Seules les subventions dont la commune a reçu une notification ont été inscrites. Les notifications à venir seront inscrites par décisions modificatives.

IV – Les données synthétiques du budget -

Principaux ratios

- Dépenses réelles de fonctionnement/population : 833.05
- Produit des impositions directes/population : 234.54
- Recettes réelles de fonctionnement/population : 688.92
- Encours de la dette/population : 31.36

Etat de la dette

Suite au transfert de l'emprunt souscrit auprès de la Caisse Française de Financement Local pour les travaux d'extension et de réhabilitation du Groupe Scolaire à la Communauté d'Agglomération GAILLAC-GRAULHET, l'état de la dette au 1^{er} janvier 2018 s'établit comme suit :

Emprunt	Montant à l'origine	Capital restant dû au 01.01.2018	Durée résiduelle (en années)	Taux Intérêt	Capital Remboursement 2018	Intérêts Remboursement 2018
CRCA	291 000.00	25 493.39	1	4.15	25 493.39	664.64
Csse.Epargne Midi Pyrénées	250 000.00	21 164.30	1	4.15	21 164.30	878.42
TOTAL	541 000.00	46 657.69			46 657.69	1 543.06

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

Dépenses d'exploitation

Chapitre	Libellé	Montant voté
011	Charges à caractère général	152 000.00
012	Charg.pers. & frais assimilés	12 755.00
014	Atténuation de produits	7 500.00

65	Autres charges de gestion courante	14 500.00
	Total des dépenses de gestion des services	186 755.00
66	Charges financières	2 500.00
67	Charges exceptionnelles	40 000.00
022	Dépenses imprévues Fonct.	13 000.00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	242 255.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00
042	Opérations d'ordre entre section	16 900.00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	16 900.00
	TOTAL	259 155.00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	259 155.00

Recettes d'exploitation

Chapitre	Libellé	Montant Voté
013	Atténuations de charges	0.00
70	Ventes prod.fab,prest.serv, mar	37 999.48
74	Subventions d'exploitation	6 000.00
75	Autres produits gestion courante	0.00
	Total des recettes de gestion des services	43 999.48
	Total des recettes réelles d'exploitation	43 999.48
042	Opérations d'ordre entre section	3 900.00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	3 900.00
	TOTAL	47 899.48
002	Résultat reporté	211 255.52
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	259 155.00

Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement : **13 000.00 €**

Section d'investissement

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Restes à Réaliser 2017	Propositions nouvelles	Total
21	Immobilisations corporelles	00.00	44 392.05	44 392.05
	Total des opérations d'équipement		16 000.00	16 000.00
	Total des dépenses d'équipement	0.00	60 392.05	60 392.05
16	Emprunts & dettes assimilées		8 400.00	8 400.00
20	Dépenses imprévues Invest.		4 000.00	4 000.00
	Total des dépenses financières		12 400.00	12 400.00
	Total des dépenses réelles de d'investissement	0.00	72 792.05	72 792.05
040	Opérations d'ordre entre section		3 892.66	3 892.66
	Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 892.66	3 892.66
	TOTAL	0.00	76 684.71	76 684.71
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		76 684.71	76 684.71

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Restes à Réaliser 2017	Propositions nouvelles	Total
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0.00	0.00
	Total des recettes d'équipement		0.00	0.00
10	Dotations Fonds Divers Réserves		5 900.00	5 900.00
	Total des recettes financières		5 900.00	5 900.00
	Total des recettes réelles de d'investissement		5 900.00	5 900.00
021	Virement de la section de fonctionnement		0.00	0.00
040	Opérations d'ordre entre sections		16 821.43	16 821.43
	Total des recettes d'ordre d'investissement		16 821.43	16 821.43
	TOTAL		22 721.43	22 721.23
	Solde d'exécution positif reporté			53 963.28
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			76 684.71

Autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement : **12 928.77 €**

Les opérations d'investissement prévues en 2018 sont la réhabilitation de siphons sur une partie du réseau et des éventuels nouveaux branchements